

## LE TUTEUR DE STAGE

### PROFIL

C'est un enseignant ayant au minimum un grade de 3<sup>ème</sup> Dan. Il est titulaire du B.E.2 , d'un B.E.I. ou d'un BF.

Il a une expérience incontestée de l'enseignement de l'aïkido.

Il est impliqué dans la vie fédérale de sa ligue d'appartenance. Il souhaite faire partager ses connaissances et son expérience à un enseignant débutant.

Il fait partie d'une liste de tuteurs potentiels agréée par le président de la ligue d'appartenance.

### ROLE

Il doit préparer le stagiaire à sa future activité d'enseignant :

- cette préparation peut, pour le stagiaire, prendre la forme d'élaboration de plans de cours, de mises en situation avec le regard critique du tuteur, d'échanges sur les cours effectués.
- le tuteur doit donc accepter de travailler avec son stagiaire sur ces différentes modalités avec un souci d'explication et de dialogue. Il doit donc éviter les dérives de la relation « maître à disciple » laissant trop peu de place à l'échange mais aussi celle de l'enseignant obéissant à la seule spontanéité du moment.

Il doit être convaincu qu'un cours d'aïkido se réfléchit, se construit, qu'il contient un message à faire passer, et qu'il doit être adapté au(x) niveau(x) des élèves présents.

Il apprécie le comportement d'éducateur du stagiaire au travers de sa ponctualité, de son sens des responsabilités, de son respect des élèves, de sa tolérance, de son ouverture d'esprit et de son respect du cérémonial.

Il conseille le stagiaire dans les domaines technique et pédagogique :

- au plan technique, il peut le corriger ou le faire réfléchir sur telle ou telle réalisation technique démontrée
- au plan pédagogique, il peut le conseiller quant à la cohérence entre le choix des objectifs, les techniques mobilisées et les indicateurs de réussite retenus mais aussi sur la logique du déroulement du cours (éviter l'accumulation de techniques, ... etc).

Il peut aussi le conseiller dans la gestion de son groupe d'élèves : prise en main, dynamisme, autorité, observation et évaluation du groupe, adaptation, clarté des consignes, utilisation de l'espace, du matériel dans un strict respect des règles de sécurité.

Il doit l'aider à compléter sa formation : le stagiaire pourra suivre éventuellement des cours dans un autre club ayant une spécificité particulière (section enfants, cours pour ceintures noires, cours pour seniors, .... etc).

Il doit rédiger un rapport de fin de stage soulignant les progrès réalisés par le stagiaire en lui indiquant les éléments à améliorer.

Il lui donne une note sur 20 qu'il inscrira sur le livret de formation à la place prévue à cet effet.

Le tuteur dans la formation du Brevet Fédéral a un rôle majeur : il doit accompagner le stagiaire tout au long de sa formation. Il doit donc, selon le cas, le conseiller, l'inciter, l'encourager et le mettre en situation.

Il est invité à participer aux stages de formation des candidats au BF.